

**LEGENDE**

**Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot**

	LOT / ILOT				surface du lot / de l'îlot [ares]	
surface d'emprise au sol [m <sup>2</sup> ]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m <sup>2</sup> ]	
surface de scellement du sol [m <sup>2</sup> ]	max.		min.	max.	type et nombre de logements	
type de toiture	max.		min.	max.	nombre de niveaux	
type, disposition et nombre des constructions				hauteur des constructions [m]		

**Délimitation du PAP et des zones du PAG**

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG
- Parcelles initiales (sur base du mesurage cadastral)
- Alignement pour l'adaptation des zones différentes

**Zones définies au PAG SL / POS**

- ZA-B / ZAc zone d'activités - B / zone d'activités communale
- ZV / EV zone de verdure / zone d'espace vert

**Courbes de niveau**

- terrain existant
- terrain projeté (remodelé)

**Nombre de niveaux**

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

**Hauteur des constructions\*\***

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'arrivage de y mètres
- hf-x hauteur au faite de x mètres

**Types, dispositions et nombre des constructions**

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

**Types et nombres de logements**

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-s x logements de service

**Formes de toiture**

- tp toiture plate
- t2 (0°-10°) toiture à 2 versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

**Gabarit des immeubles (plan / coupes)**

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour appartements

**Délimitation des lots / îlots**

- lot X
- îlot projeté
- îlot existant
- terrains cédés au domaine public communal

**Degré de mixité des fonctions**

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

**Espaces extérieurs privés et publics**

- EVp espace vert privé
- EV/P espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- dalles gazon
- accès de lot proposé (à titre indicatif)

**Plantations et murets**

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- broussailles à enlever / broussailles à conserver
- muret projeté / muret à conserver

**Constructions**

- Bâti existant (à conserver)
- Bâti existant (à démolir)

**Servitudes**

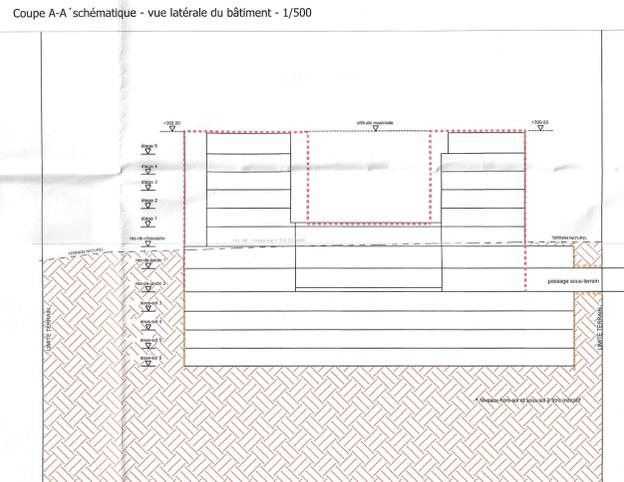
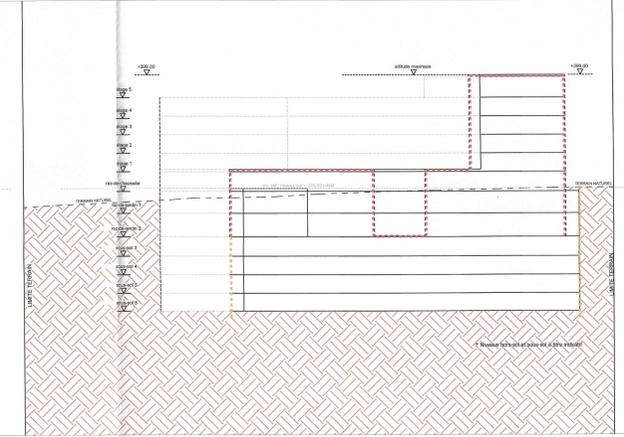
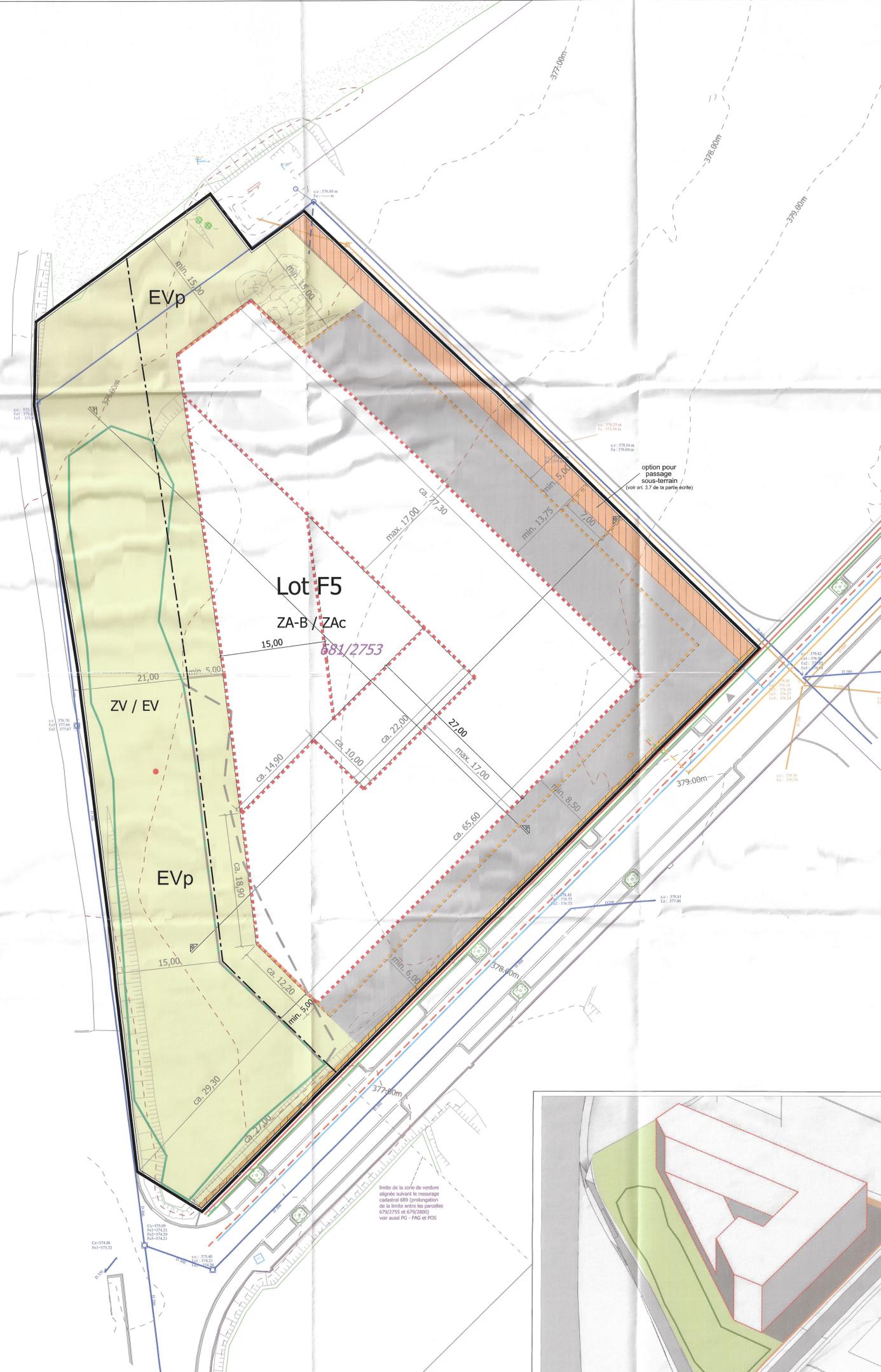
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

**Infrastructures techniques**

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales (exist./proj.)
- canalisation pour eaux usées (exist./proj.)
- fossé ouvert pour eaux pluviales
- Conduite d'alimentation en eau (exist./proj.)
- Conduites de chauffage urbain (exist./proj.)
- Conduites de télécommunication (exist./proj.)
- Conduite d'électricité (exist./proj.)
- Conduite d'électricité moyenne tension existante

LOT F5		81,45
3416	onc	13032
5126	tp/t2	1-s
399mN		VI+6S

\*\*Avis de l'Administration de l'Aéroport - voir annexes V du rapport justificatif



- Gabarit des immeubles (plan / coupes)**
- surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
  - rez-de-chaussée / rez-de-jardin / sous-sol
  - étages / rez-de-chaussée / rez de jardin / sous-sol
  - surfaces constructibles pour constructions souterraines
  - rez-de-jardin et sous-sol
  - sous-sol

Référence: 16.781/2c  
 Le présent document appartient à ma dédicte  
 d'approbation du: 05.03.2014  
 Le Ministre de l'Intérieur  
 Dan Pflüsch

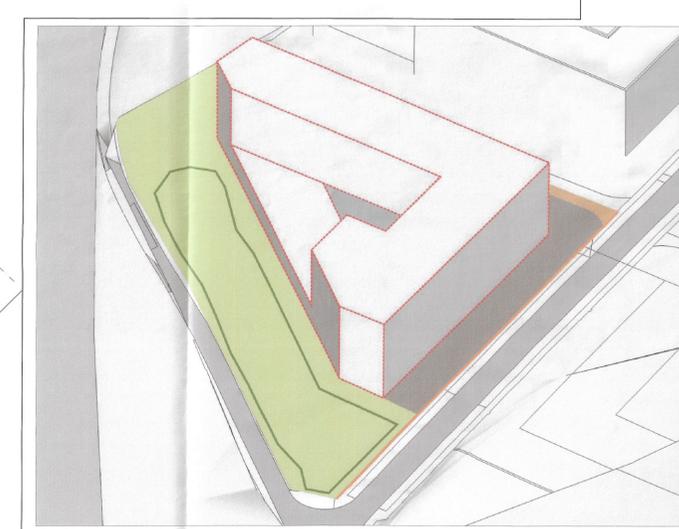
Pour le compte de SOMACO S.A.

	<b>Administration communale de Sandweiler</b>		
	<b>Projet d'aménagement particulier</b>		
<b>Sandweiler "SOMACO-Findel F5"</b>	Echelle	1/250	
	Date	21/08/2013	
	H. Jochem		
	M. Mersch		
Plan N°	Ind	1	A

**AE ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT**  
 Rue Robert Schuman, 10  
 L-1017 Luxembourg  
 Tél: +352 46 49 80-1  
 Fax: +352 46 49 80-2  
 GSM: +352 621 465 415  
 www.ae.lu

58 rue de Metz  
 L-1473 GRÉVENMAECHE  
 tél: +352 26 49 90-90  
 fax: +352 26 22 96  
 mail: pac@ae.lu

Date	Ind	Modifié par	Vérifié par	Modification
13.07.2012		MP	MM	Plan initial soumis à la procédure d'approbation
28.10.2013	A	MP	MM	Plan adapté par rapport à l'avis de la cellule d'évaluation (No. Réf. 16771/ZC - 15 mars 2013)



Représentation axonométrique